

Every investment in community mental health is also an investment in your municipal workforce. With mental health problems typically peaking at an age when Canadians are in their prime working years, municipal leaders have a role to play in supporting mentally healthy workplaces.

MUNICIPALITIES AS EMPLOYERS

THE FACTS

- Mental health problems and illnesses are rated one of the top three drivers of both short and long-term disability claims by more than 80% of Canadian employers, with more than 500,000 people away from work each week due to a mental health concern.
- The impact of mental health problems and illnesses on lost productivity due to absenteeism and turnover was about \$6.3 billion in 2011. Over the next 30 years, the cumulative costs are estimated at \$198 billion.

WHAT YOU CAN DO

- Model mentally healthy workplace practices in the municipal public service using tools such as the voluntary *National Standard on Psychological Health and Safety in the Workplace*.
- Promote Mental Health First Aid training for all workplaces including community police, health care and education.
- Support policies and initiatives that help break down stigma towards people with mental health problems and illnesses.

“Our main focus is Canada’s competitiveness. When we talk about competitiveness we often talk about productivity, innovation and skills. [...] However, when we talk about Skills and Human Resources we don’t often talk about the importance of a psychologically healthy workplace. We take it for granted. This is a mistake. A mistake that too many businesses tend to make.”

Download the voluntary workplace standard at <http://www.csa.ca/z1003> or learn more about Mental Health First Aid at www.mentalhealthfirstaid.ca.

The Honourable Perrin Beatty, President and CEO of the Canadian Chamber of Commerce (Media Release, January 16, 2013)

CALGARY OFFICE

Suite 320, 110 Quarry Park Blvd SE
Calgary, Alberta T2C 3G3

Tel: 403-255-5808
Fax: 403-385-4044

www.mentalhealthcommission.ca
@MHCC_

OTTAWA OFFICE

Suite 600, 100 Sparks Street
Ottawa, Ontario K1P 5B7

Tel: 613-683-3755
Fax: 613-798-2989



Mental Health
Commission
of Canada

Commission de
la santé mentale
du Canada



Chaque dollar investi dans la santé mentale des citoyens rapporte aux municipalités et à leur main-d'œuvre. Comme les problèmes de santé mentale atteignent habituellement un sommet dans l'intervalle où les employés sont dans leurs années les plus productives, les dirigeants municipaux doivent agir en faveur de la santé mentale de leurs employés.

LES MUNICIPALITÉS EN TANT QU'EMPLOYEURS

LES FAITS

- Dans une proportion de 80 p. 100, les employeurs canadiens estiment que les troubles mentaux et les maladies mentales sont l'une des trois causes les plus fréquentes de réclamations d'invalidité de courte durée ou prolongée. Chaque semaine, plus de 500 000 personnes s'absentent du travail en raison d'un problème de santé mentale.
- Les troubles mentaux et les maladies mentales ont entraîné des pertes de productivité chiffrées à 6,3 milliards de dollars en 2011 en raison de l'absentéisme et du mouvement de personnel. Dans les trente prochaines années, on prévoit que les coûts cumulés atteindront 198 milliards de dollars.

Téléchargez la norme d'application volontaire sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail CAN/CSA-Z1003-F13 sur le site du Groupe CSA (shop.csa.ca) ou informez-vous des formations offertes par Premiers soins en santé mentale Canada au www.pssm.ca.

COMMENT POUVEZ-VOUS INTERVENIR?

- Établissez des modèles de milieux de travail qui favorisent la santé mentale à l'aide d'outils tels que la *norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail*.
- Encouragez les milieux de travail, y compris les services de police, de santé et d'éducation, à suivre une formation de Premiers soins en santé mentale.
- Appuyez les politiques et initiatives qui contribuent à l'éradication de la stigmatisation à l'endroit des personnes aux prises avec un trouble mental ou une maladie mentale.

« Nous devons surtout nous concentrer sur la compétitivité du Canada, c'est-à-dire sur la productivité, l'innovation et la compétence. [...] Cela dit, quand il est question de qualifications et de ressources humaines, nous oublions souvent l'importance de favoriser la santé psychologique en milieu de travail. C'est une chose que nous tenons pour acquise alors que nous devrions nous en préoccuper. Trop d'entreprises tombent dans le panneau. »

L'honorable Perrin Beatty, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Canada

BUREAU DE CALGARY

110 Quarry Park Boul SO
Bureau 320
Calgary, Alberta T2C 3G3

Tél : 403.255.5808
Téléc : 403.385.4044

www.commissionsantementale.ca
@MHCC_

BUREAU D'OTTAWA

100, rue Sparks
Bureau 600
Ottawa, Ontario K1P 5B7

Tél : 613.683.3755
Téléc : 613.798.2989



Mental Health
Commission
of Canada

Commission de
la santé mentale
du Canada

